

# NON À LA CONTAMINATION NON À L'IMPORTATION MASSIVE DES DÉCHETS CHEZ NOUS

MRC de Joliette 6212-03-107

Plus de 30 ans d'enfouissement de millions de tonnes de déchets résidentiels, commerciaux et industriels, de toute nature et de toute provenance. Notre patrimoine environnemental (rivière Saint-Joseph, tourbières de Lanoraie) est condamné à jamais. Pire, la santé publique est menacée.

Devant ce constat, la compagnie nie toute responsabilité. Elle pousse même l'arrogance jusqu'à vouloir agrandir son site de manière démesurée afin de continuer à importer des déchets venant d'aussi loin que la région de Québec, Montréal, rive sud, etc..

Bien sur que nous devons gérer nos déchets, mais il me semble que nous n'avons pas à devenir pour autant la poubelle du Québec.

C'est pourquoi aujourd'hui, j'appose ma signature sur ce document afin de démontrer ma vive opposition au projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Geneviève de Berthier/Saint-Thomas qui ne répond en aucune façon à une gestion des déchets, adaptée à la réalité de ma région.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
-----	---------	-----------

*2012 signataires  
de la municipalité  
de Lanoraie*


**Date retour de cette pétition : au plus tard le 15 janvier 2005.**

Responsables : M. Jean-Michel Rondeau (887-7847) & M. Gilles Grenier (586-4702)

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

Session régulière tenue le 4 février 2002 à laquelle étaient présents le maire, M. André Villeneuve, ainsi que les conseillères et conseillers suivants :

Mmes Jacinthe Brissette  
Huguette Gaboury

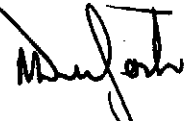
MM. Réal Gariépy  
Jean-François Tremblay  
François Boisjoly  
Gilles Grenier  
Jean-Michel Rondeau

et le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Michel Dufort.

---

« M. Maurice Hénault dépose une pétition signée par les utilisateurs d'eau de la rivière Saint-Joseph, laquelle est versée aux archives. »

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**



Michel Dufort,  
Secrétaire-trésorier et directeur général  
Le 10 mars 2005

Lanoraie, 4 février 2002

Aux membres du Conseil municipal  
de Lanoraie - D'Autray

Les soussignés sont des intéressés à la gestion des barrages situés dans le bassin de la rivière Saint-Joseph, paient pour leur entretien et à ce titre, sont des utilisateurs d'eau de ladite rivière pour fins d'irrigation de leurs productions agricoles.

Par la présente, les soussignés demandent que des analyses d'eau coulant dans cette rivière soient effectuées par la Municipalité afin de s'assurer de sa qualité pour l'irrigation.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente requête.

**PÉTITION PRÉSENTÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DE ST-THOMAS**  
**LUNDI LE 3 JUILLET 2000**

Mme Derouin (23 pns)

Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers.

Au nom des citoyens et citoyennes de St-Thomas-de-Joliette je viens déposer une pétition, pour s'opposer à l'agrandissement du site d'enfouissement de St-Thomas-de-Joliette.

Dans un laps de temps très court, plus de 1 350 citoyens et citoyennes majeurs de St-Thomas ont signé la pétition, soit plus de 97% des personnes contactées.

De plus, nous avons aussi reçu l'appui des citoyens et citoyennes de Ste-Geneviève de Berthier que vous trouverez ci-joint.

Avant de déposer le document, nous aimerions remercier les citoyens et citoyennes qui ont signé la pétition ainsi que les nombreux bénévoles qui ont recueilli les signatures.

Nous aimerions aussi remercier les conseillers qui ont bien voulu appuyer leurs concitoyens et concitoyennes en signant la pétition.

Soient : M. Conrad Lajeunesse  
M. André Coutu  
M. Léo Sylvestre  
M. Jacques Robitaille  
M. Roland Ladouceur

Vu l'importance du consensus obtenu, nous demandons instamment à nos élus municipaux de défendre nos intérêts à la M.R.C. et plus particulièrement :

- I. S'opposer à l'agrandissement du site d'enfouissement de St-Thomas-de-Joliette ;
- II. S'opposer à la modification du schéma d'aménagement de la M.R.C. de Joliette, (règlement numéro 152-2000) qui vise à modifier le zonage du territoire adjacent au site d'enfouissement ;
- III. Sensibiliser la M.R.C. de Joliette pour qu'elle fasse cesser l'importation massive de déchets en provenance de nombreuses régions du Québec ;

Vous avez par cette pétition Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers un mandat clair de la population de St-Thomas-de-Joliette pour agir.

MERCI

## PETITION

### AGRANDISSEMENT MAJEUR DU SITE D'ENFOUISSEMENT

**ATTENDU QUE** l'ampleur du site d'enfouissement actuel et de ses activités connexes, ont déjà des impacts néfastes sur l'environnement et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

**ATTENDU QUE** le projet de la MRC de Joliette, d'agrandir ce site d'enfouissement, va aggraver cette dégradation du milieu.

**ATTENDU QUE** cet agrandissement sera un incitatif à poursuivre l'importation massive des déchets des autres régions du Québec.

**ET ATTENDU QU'**une nouvelle loi, qui sera bientôt en vigueur, obligera les MRC à élaborer une planification régionale de la gestion des déchets.

**EN CONSÉQUENCE** nous soussignés, demandons aux divers intervenants dans ce dossier, de s'opposer à cet agrandissement du site d'enfouissement.

---

## PÉTITION

### PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LA MRC DE JOLIETTE

**ATTENDU QUE** qu'en juin 2000, 1,500 citoyens ont signé une pétition à cet effet qui notifiât à la MRC qu'une nouvelle loi obligerait la MRC à élaborer une planification régionale de la gestion des déchets.

**ATTENDU QUE** depuis plus d'un an les citoyens de Saint-Thomas ainsi que le conseil municipal s'objectent à l'agrandissement du site actuel

**ATTENDU QUE** la MRC projète d'aller de l'avant sans connaître ses besoins réels puisqu'elle n'a pas réalisé d'étude pour connaître ces mêmes besoins réels.

**EN CONSÉQUENCE** nous soussignés demandons à la MRC de Joliette de préparer un plan de gestion des matières résiduelles conforme à la loi 90 , suivi d'une consultation publique de ce plan de gestion avant de procéder à toutes modifications du projet de schéma d'aménagement qui permettraient l'implantation d'un méga lieu d'enfouissement sanitaire favorisant ainsi l'importation de déchets des autres régions voir même des autres provinces